



Inter-Governmental Action Group against Money Laundering in West Africa  
Groupe Intergouvernemental d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique de l'Ouest  
Grupo Inter Governamental de Acção contra o Branqueamento de Dinheiro em África Ocidental

## 18<sup>ème</sup> Réunion Plénière de la Commission Technique du GIABA à Dakar

Le Groupe Intergouvernemental d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique de l'Ouest (GIABA), tiendra la 18<sup>ème</sup> Réunion Plénière de sa Commission Technique, du 19 au 22 novembre 2012 à Dakar au Sénégal. Les réunions plénières du GIABA sont une occasion pour discuter, entre pays membres, des menaces et défis liés au blanchiment de capitaux et au financement du terrorisme dans la sous région ; d'aborder des questions pertinentes qui nécessitent une approche concertée et harmonisée pour y faire face. Ils partagent également leurs expériences dans la mise en œuvre effective et l'efficacité des mesures LBC/CFT.

Durant la Plénière de Dakar, les Rapports d'évaluation mutuelle (REM) de la Côte d'Ivoire et la Guinée seront discutés en vue de leur adoption. De même, les rapports de suivi de la mise en œuvre des recommandations du Burkina Faso, Cap Vert, Ghana, Mali, Niger, de la Gambie, de la Guinée Bissau et de la Sierra Leone seront examinés. Le processus de l'évaluation mutuelle donne des informations sur les progrès accomplis par un État membre pour s'acquitter de ses obligations au regard des Recommandations du GAFI.

Selon les Processus et Procédures de l'évaluation mutuelle du GIABA, une fois que les REM adoptés, le Secrétariat fait le suivi du progrès en tenant compte des lacunes identifiées dans le système LBC/FT dudit pays. Le point de départ du processus de suivi est que le pays évalué soumettre un rapport à la plénière du GIABA une année après l'adoption de son REM. Tout en citant les progrès faits ou en cours, le pays s'attaque aux lacunes identifiées dans son régime de LBC/FT tout en mettant l'accent sur les recommandations clés et essentielles du GAFI. Les pays qui ne parviennent pas à faire des progrès significatifs sont soumis au processus de renforcement et sont par conséquent tenus de soumettre des rapports de progrès à chaque plénière (tous les 6 mois). De plus, sur la base de la réciprocité, le GIABA partage ses REM et ses Rapports de suivi (RS) avec le GAFI ; des observateurs membres des juridictions du GAFI, la Banque Mondiale, le FMI et d'autres ORSG. Ce partage garantit l'échange d'expériences et l'enrichissement mutuel.

Conformément aux articles 3 et 15 des Statuts du GIABA, la 16<sup>ème</sup> Plénière tenue à Lomé a adopté la recommandation du Secrétariat d'admettre Sao Tomé et Principe (STP) comme membre à part entière du GIABA. Suite aux comptes-rendus des délibérations sur l'adhésion, la 11<sup>ème</sup> Réunion du Comité ministériel du GIABA, tenue en mai 2012 à Abidjan a enfin approuvé

la proposition d'admettre STP comme membre du GIABA. En décembre 2012, l'évaluation mutuelle de STP sera faite pour boucler le premier cycle des EM commencé en 2007.

La cérémonie d'ouverture de la Plénière de Dakar enregistrera la présence des ministres de tutelle du GIABA. Comme il est de coutume, le Directeur Général du GIABA, Dr Abdullahi Shehu, présentera son rapport d'activités. La table ronde avec les partenaires au développement et les correspondants nationaux du GIABA, l'examen de la candidature au statut d'observateur des Comores, l'examen du projet de stratégie de recherche du GIABA, l'examen et l'adoption du rapport de la 18<sup>ème</sup> Réunion Plénière, sont entre autres, les principaux points à l'ordre du jour de la Plénière de Dakar.